

## **10. Les sciences sociales à l'épreuve de la cité**

Didier Vrancken

Parler aujourd'hui du rôle et de la place des sciences humaines et sociales n'est pas anodin. Ce débat renvoie souvent à une question de positionnement, de légitimation et de la « place » occupée par les sciences de l'homme et les universitaires dans la cité, sujet à propos duquel nous disposons d'une abondante littérature. Peuvent-ils d'ailleurs encore y jouer un rôle, y trouver une « place », dans un monde qui se défie de plus en plus, en apparence à tout le moins, des places et des positions, en l'occurrence, expertes et professionnelles ? Peut-être la question mérite-t-elle d'être abordée autrement. Pas de front. Mais en posant le regard et en interrogeant une récente expérience de diffusion et d'animation des savoirs en sciences humaines et sociales.

Ainsi que nous le verrons au long de cet article, la mise sur pied de la première Maison des Sciences de l'Homme belge à Liège n'a pas, à proprement parler, répondu à une demande de positionnement ou de production de connaissances adressée à l'université par la société civile. Au contraire, l'expérience de cette Maison des Sciences de l'Homme se dérobe à ce mode de raisonnement consistant à repérer des offres, des demandes, des parts et des places offertes, occupées ou délaissées par les intellectuels et les sciences humaines, le tout présupposant qu'il y a, d'un côté, des détenteurs de connaissances, en position de surplomb, et de l'autre, des publics profanes. Publics en quête de vérité, en attente de réponses en provenance de savoirs savants, difficilement abordables, tant la condition même de leur accès pose aussitôt la question de leur mise à distance épistémologique. On se souviendra à cet égard de la

célèbre formule de Sartre illustrant cette distance tragique du savant lorsqu'il rétorqua à des critiques de gauche qu'« il ne faut pas désespérer Billancourt », pour signifier combien révéler la vérité aux ouvriers pouvait aussitôt les démoraliser profondément.

À mesure que nous relaterons et tenterons de comprendre l'expérience développée à la Maison des Sciences de l'Homme de Liège, nous tâcherons de montrer combien l'écho rencontré par cette dernière doit se comprendre à l'aune d'un mouvement bien plus vaste, celui de l'émergence progressive d'un autre régime de connaissance et de rapport de la science à la société. Un régime qui recompose les frontières entre disciplines, engage également les sciences dans leur rapport à un monde incertain, à saisir mais également à supporter dans la fragilité des connaissances et des existences mêmes.

### **Le début d'une histoire**

L'histoire commence il y a quelques années déjà, en 2005, au moment de la création d'une petite Faculté de sciences humaines et sociales (alors dénommée l'Institut des sciences humaines et sociales) à l'Université de Liège, faculté que l'auteur de ces lignes a mise sur pied et dirigée pendant 9 ans et demi. L'enjeu pour notre université était alors ni plus ni moins de s'appuyer sur la réforme dite de Bologne et de développer de nouveaux programmes de bacheliers<sup>1</sup> et surtout de masters<sup>2</sup>. Il s'agissait de faire d'un département de sciences sociales, de taille assez modeste – et organisant, jusqu'en 2005, la seule formation en sociologie –, une faculté de sciences sociales.

Pour mener à bien ce projet, il fallut partir quasiment de rien : peu de bureaux, peu de professeurs (quatre dont un allait être admis à la

---

<sup>1</sup> Soit l'équivalent, en France et dans d'autres pays de la francophonie, de programmes de « licence ». Les programmes organisés étaient en « sociologie et anthropologie » et en « sciences humaines et sociales ».

<sup>2</sup> Sept masters ont été mis sur pied : sociologie (120 crédits), anthropologie (120 crédits), sociologie et anthropologie (60 crédits), gestion des ressources humaines (120 crédits), sciences du travail (120 crédits), sciences du travail (60 crédits), sciences de la population et du développement (120 crédits). À ces masters sont par la suite venus s'ajouter de nouveaux masters de spécialisation ainsi que de nombreux certificats universitaires ou interuniversitaires.

retraite), peu d'étudiants (une centaine), peu de personnel administratif, peu de moyens financiers, peu de personnel d'encadrement pédagogique. Mais le soutien de l'institution fut, il faut le souligner, effectif.

Il fallut donc tout mettre en œuvre, ouvrir des charges de cours (chaires), engager du personnel administratif et d'encadrement pédagogique, solliciter les budgets à mesure que nous croissions, alors que cette croissance était sous surveillance et même évaluée en permanence en interne. À deux reprises, nous avons même été évalués par des experts internationaux qui vinrent à chaque fois souligner combien ce projet était une *success story*<sup>3</sup>.

Rapidement, nous nous sommes rendu compte qu'on ne pouvait réussir ce pari un peu fou sans nous ouvrir au monde extérieur, sans sortir de cette fameuse tour d'ivoire qui, à Liège, était symbolisée par l'implantation d'un campus au sommet de la colline du Sart-Tilman. L'enjeu était littéralement de descendre sur la ville et de faire connaître les sciences sociales au cœur de la cité. D'emblée, le choix fut de mettre sur pied une cellule de communication interne, de nous doter d'un site web, d'imaginer, rédiger et diffuser le plus largement possible une *Newsletter*, d'éditer des brochures de présentation de nos programmes d'études, de trouver un slogan (« des études à vivre pour agir sur l'avenir ») et le faire circuler *via* des *flyers*, des affiches, etc. Au-delà du recours aux outils et aux techniques de la communication, nous nous sommes rendu compte qu'il fallait descendre de notre colline, aller vers les futurs étudiants, vers les anciens diplômés (dans un premier temps essentiellement en sociologie) et vers la population. La création d'un cercle d'étudiants fut encouragée, une association d'anciens étudiants fut lancée ainsi qu'un réseau web d'anciens. La cellule de communication assura l'animation des débats sur des enjeux de société au sein des théâtres de la ville et des environs, dans les salles de cinéma, dans les centres culturels, dans les lycées.

---

<sup>3</sup> Le 18 novembre 2014, le comité des experts de l'évaluation SMAQ remettait son rapport. Il y constatait, positivement, « l'institutionnalisation réussie » des sciences sociales à l'université de Liège, l'investissement des chercheurs dans l'enseignement, la gestion administrative exemplaire, une offre d'enseignement diversifiée et flexible et une identité forte au sein de l'Institut.

Et le public se déplaça. Et la publicité fit connaître l'Institut. Les étudiants nous rejoignirent peu à peu<sup>4</sup>, le projet prenait forme. De jeunes enseignants motivés furent engagés<sup>5</sup> et portèrent à bras le corps les nouvelles filières que nous mettions progressivement en place. Ces enseignants s'investirent dans l'enseignement mais également dans la recherche, contribuant à la création d'équipes de chercheurs qui s'étoffèrent à mesure que les contrats de recherche étaient conclus. Le projet prenait progressivement corps, non seulement en termes d'enseignement mais également de recherche et d'engagement vers le monde extérieur.

### **D'un Institut à une Maison des Sciences de l'Homme**

Mais si la création d'un Institut de sciences humaines et sociales fut, d'un point de vue institutionnel, un indéniable succès, il faut avoir le triomphe modeste et reconnaître qu'autre chose de plus vaste, difficile alors à interpréter sans le recul nécessaire, s'était sans doute produit, bien en amont de ce mouvement. Partout où nous rendions pour animer des débats, rencontrer des jeunes, dialoguer avec des publics variés, partout où nous sentions un réel enthousiasme autour de ces rencontres avec des universitaires, pour les publics concernés, notre présence faisait sens avec tant d'autres conférences, d'autres rencontres qui avaient été précédemment organisées dans les mêmes lieux que ceux que le jeune Institut fréquentait. Mais là, c'était sans nous ou plutôt avec d'autres : avec tel historien, tel philosophe, tel psychologue, tel politologue de l'Université de Liège qui était également venu débattre mais à titre personnel, en tant que professeur ou en tant qu'expert scientifique, rarement en tant que représentant de l'Université de Liège, dont l'expertise en sciences humaines était finalement assez peu visible. Tout

---

<sup>4</sup> Ainsi que le montre le Plan facultaire 2016-2021 de la Faculté des Sciences Sociales, le nombre total d'étudiants a été multiplié par un facteur de 5 en dix ans, entre les années académiques 2005-2006 et 2015-2016. Outre ce constat, ce document précise que la Faculté des Sciences Sociales comptait en 2016, 73 doctorants, soit un doctorant pour dix apprenants de premier ou de deuxième cycle.

<sup>5</sup> Huit postes académiques « temps plein » ont été créés (contre trois perdus), depuis la création de l'Institut des sciences humaines et sociales et trois académiques issus d'autre facultés ont souhaité le rejoindre.

cela faisait sens, venait s'inscrire dans une longue chaîne de rencontres, d'expertises, de connaissances partagées. Mais celles-ci ne permettaient pas de positionner clairement l'institution universitaire au cœur de la cité. Certes, les « savants » étaient là, bien présents, mais à titre individuel, pas en tant que représentants d'une institution jouant un rôle majeur dans la région ! C'est sur la base de ce constat que naquit dès 2006 le projet de création d'une entité institutionnelle de l'Université de Liège destinée à mieux rendre visibles et à asseoir les compétences en sciences humaines au sein de la cité. À ce projet, nous avons donné le nom de Maison des Sciences de l'Homme, dans un sens toutefois quelque peu différent des Maisons des Sciences de l'Homme françaises (Brahya & Vrancken, 2016). En effet, contrairement à ces dernières, la Maison des Sciences de l'Homme de Liège, fondée en mars 2013, et première du genre en Belgique, est née autour de la « troisième mission » de l'université ou mission de « services à la société ».

Cette nouvelle entité propose un espace de réflexion et de débats autour des recherches menées à l'Université de Liège, espace qui vise la circulation et l'échange des savoirs. Les deux principales tâches qui lui ont été confiées sont : 1) de soutenir les membres de la communauté universitaire sur base de dépôts de projets visant à la diffusion des savoirs et à la mise en dialogue de ces derniers avec le monde extérieur et 2) de recueillir et d'examiner les demandes de projets de partenariat en provenance de la cité et des partenaires extérieurs de l'université de Liège.

Le référent qui prévalait au moment de la constitution de la Maison des Sciences de l'Homme à Liège fut d'emblée celui d'une université ouverte, davantage ancrée dans la cité et attentive aux rapports qu'elle développait avec cette dernière. Le Recteur en place à cette date était un fervent défenseur et un pionnier de l'*Open Access*. Avec la Maison des Sciences de l'Homme, il s'agissait de prolonger ce mouvement de mise à disposition des savoirs produits par l'université pour un plus grand public mais, cette fois, à travers les rencontres, les échanges et l'interactivité des débats, en particulier avec la vie associative et militante locale.

Rapidement, le projet rencontra un écho renouvelé d'année en année.

Plus de 2000 personnes participèrent aux différentes activités<sup>6</sup> proposées entre les mois d'octobre et de mai. Les raisons de ce succès sont sans doute nombreuses mais questionnent profondément.

Remarquons toutefois que l'idée n'était pas originale en soi, elle ne faisait que juxtaposer, articuler et prendre appui sur des initiatives prises çà et là par des associations culturelles (cinémas, théâtres, centre culturels), des lycées, des Hautes Écoles et des organismes de la société civile qui se tournaient vers des collègues de l'université pour solliciter leur expertise individuelle. La Maison des Sciences de l'Homme venait occuper et remplir l'espace institutionnel que nous avions pressenti et qu'elle incarnait désormais en dehors de ses murs<sup>7</sup>. Mais cet espace institutionnel nous avait en quelque sorte préexisté, même si nous lui avions donné une forme concrète, à travers des échanges noués au gré des contacts entre l'université de Liège et le monde extérieur.

### **Une offre et une demande questionnées**

Il faut toutefois bien faire le constat que nous n'étions en rien une avant-garde éclairée, capable de révéler l'objectivité de quelque besoin non exprimé publiquement. Sans doute mettions-nous sur pied des pratiques rencontrant des attentes ou l'expression d'existences, de subjectivités mais non pas l'expression de « demandes » formulées dans le cadre d'un rapport binaire « Offre-Demande », demandes ne pouvant qu'émerger, se mettre en forme, s'objectiver, se dévoiler, se mesurer. Pas plus qu'il n'y avait de demande clairement posée, il n'y avait d'offre très claire de notre part, si on entend, au sens classique, par « offre » une quantité de produits culturels offerte à des consommateurs potentiels, « demandeurs » de ces biens. Le tout, pour un prix donné, faudrait-il ajouter, ce qui n'était en rien notre cas puisque la gratuité de l'accès à tous nos événements était l'un de nos grands principes fondateurs.

---

<sup>6</sup> <http://www.msh.ulg.ac.be/>

<sup>7</sup> C'est là une caractéristique sur laquelle nous insistons beaucoup. La Maison des Sciences de l'Homme agit souvent en dehors des murs de l'Université. Elle organise des débats, des conférences et déploie de multiples actions en associant systématiquement des partenaires extérieurs.

Plutôt que de tenter de répondre à une demande improbable, nous nous inscrivons finalement plus dans une perspective de rencontre, de tâtonnement, d'expérience plutôt que de révélation. Notre approche ne s'inscrivait pas dans une démarche classique ayant pour postulats :

1. L'existence objective d'une demande et d'une offre à construire, à ajuster au plus près des attentes émanant de la cité ;
2. Une demande et une offre fondamentalement distinctes, différenciées, séparées ;
3. Toutes deux ne trouvant qu'à se rencontrer en un seul point d'équilibre : le prix pour les économistes, l'événement ajusté à des attentes, dans le cadre de cette contribution.

Mais sur le fond, offre et demande ne pouvaient être conçues que sur le mode de la différence, de la binarité, voire de l'opposition ou de l'écart à résorber, pas sur celui du mode de la conjonction, de l'appariement ou du *matching* qui nécessite davantage de reconnaissance respective des partenaires.

Loin d'être anodin, ce dilemme ainsi posé, nous semble illustratif de ce que Jean-Louis Genard (2007) qualifie de « glissement anthropologique » tant il porte en lui une profonde évolution de nos modes d'approche et de connaissance du monde environnant. À suivre les hypothèses de l'auteur, les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles ont connu une profonde mutation dans le champ des connaissances, comme l'a bien montré Michel Foucault. L'homme s'est vu désormais pensé à travers un « doublet empirico-transcendantal », continuellement partagé entre des doublets conceptuels tels que autonomie et hétéronomie, liberté et déterminisme, capacité et incapacité, responsabilité et irresponsabilité, culture et nature, et tant d'autres encore ayant contribué à partager les hommes et leurs activités, à les polariser, à les opposer à travers de grandes dualités ou binarités clivantes mais néanmoins structurantes. Ces dualités étaient adossées à un régime de connaissance que l'on pourrait qualifier de disjonctif, de type « soit-soit », invitant au partage, au positionnement pour l'un ou pour l'autre terme de l'alternative. La loi de l'offre et de la demande s'inscrivait pleinement dans ce régime disjonctif de connaissance.

Prolongeant ces travaux, Jean-Louis Genard postule toutefois que nous serions passés, au cours des années 1950-1970, d'une vision anthropologique disjonctive (on est soit responsable, soit irresponsable, mais pas l'un et l'autre), « bornée » et limitative, à une vision conjonctive autorisant dorénavant la relativisation, les états limites, les passages (on peut être l'un et l'autre). Au partage net des êtres, de leurs actions et de leurs activités aurait succédé une anthropologie conjonctive appuyée sur la rencontre, le partage d'expériences, l'appariement, l'hybridation, la rencontre des différences et de la diversité des positions.

Rejoignant ces analyses, on pourrait dès lors postuler qu'une autre analyse que celle consistant à voir autour du projet de la Maison des Sciences de l'Homme l'affirmation d'une offre particulièrement ajustée à une demande, le tout se jouant souvent *a posteriori*, serait possible. Ainsi, le positionnement institutionnel de la part de l'Université – et en l'occurrence de la jeune Maison des Sciences de l'Homme – n'est pas en soi une preuve suffisante d'un quelconque ajustement particulièrement judicieux à une demande *stricto sensu*. Il ne s'agit pas en effet d'affirmer simplement que la rencontre d'une population avec une offre institutionnelle d'événements corrobore l'existence d'un besoin préalable qui se serait traduit en une demande objective adressée à l'Université de Liège.

### **Des savoirs pour supporter la cité**

Une autre analyse réclame un élargissement de contexte et de la réflexion. Si les conférences et les actions proposées par la Maison des Sciences de l'Homme ont connu un tel écho, c'est, sans doute, moins en réponse à une demande qu'à un double mouvement actuellement en cours, mouvement que Danilo Martuccelli (2011) qualifierait d'existentialisation du social et de socialisation de l'existentiel. Comme le montre l'auteur, de plus en plus de questions subjectives, existentielles deviennent aujourd'hui de véritables questions sociales. Il en va ainsi de la parentalité, de la maladie, de la reproduction, de la fécondité, de la mort, de la bioéthique, des garderies, des crèches, des âges de la vie, de la victimisation, de la sécurité, du respect de la vie, etc. Se jouent là, derrière des épreuves singulières, de véritables défis de société, objets d'attention des politiques sociales dont ce n'était pas là, à l'origine, un objet de préoccupation, tant les politiques



sociales se voulaient non particularistes, désindividualisées<sup>8</sup>.

D'autre part, des questions sociales se voient de plus en existencialisées. Les politiques sociales – et même au-delà des pans entiers des politiques publiques – s'intéressent et portent davantage sur des questions subjectives. Derrière les retraites, les questions liées à la justice, à l'espérance de vie, à la vieillesse, aux thèmes des migrations, de véritables drames se jouent parfois au niveau des existences. Ces dernières deviennent l'objet d'attentions publiques et de nouvelles formes d'intervention et d'accompagnement. On pourrait même suivre Martuccelli et prolonger la réflexion, car il en va ainsi dans le domaine de l'environnement où des questions écologiques – au-delà des débats experts, techniques et politiques – renvoient tant à la vulnérabilité de l'environnement qu'à celle de l'existence ou des existences (Lewis & Vrancken, 2017).

Toutes ces questions « objectives », débattues, argumentées par les universitaires, sont ainsi illustratives de questions existentielles qui touchent et préoccupent profondément les citoyens car elles renvoient à leur santé, à leur épargne, à leur habitat, à leur ville, à leur famille, à leur couple, à leur corps, à leur intégrité physique et corporelle. Autant de questions liées à la vie elle-même et à son déploiement. Autant de questions qui mettent les connaissances en débat, voire en tension, avec les politiques, avec les experts mais aussi avec l'existence même de

---

<sup>8</sup> Ainsi que je l'ai montré ailleurs (Vrancken, 2010), une distinction classique doit être rappelée entre politiques sociales assurantielles et politiques assistantielles. Ainsi, l'assurance sociale reposait-elle à l'origine sur des transferts contributifs (revenus versés aux cotisants ou à leurs ayants droit) visant à garantir le maintien d'un revenu lors d'une interruption d'emploi ou, plus généralement, d'une perte de salaire. Elle ne visait pas l'indigence mais devait assurer la continuité d'un niveau de vie. De son côté, l'assistance sociale était non contributive et particulariste tant elle s'adressait à des populations spécifiques. Elle s'appuyait sur des transferts sélectifs, effectués sous condition de ressources et donc largement conditionnels. Or, aujourd'hui, on assiste à une véritable reconfiguration à partir d'une perméabilité des frontières. Alors que les deux régimes étaient très nettement distincts, le social indemnisateur et protectionnel se voit saisi de nouvelles attentes et missions de plus en plus singulières et particularistes. Un social puisant largement son inspiration aux sources du travail relationnel et du travail social. Un social qui se « travaille » au plus près des personnes et se met en action par l'intermédiaire d'intervenants rompus aux techniques relationnelles et aux conduites d'entretien.

citoyens qui pensent, réfléchissent, agissent et produisent eux-mêmes des connaissances sur les situations qu'ils vivent et qui les engagent dans leur propre quotidien, en tant que patients, usagers, épargnants, retraités, etc.

Les savoirs ne sont pas simplement diffusés unilatéralement par l'université vers la cité, comme pour mieux l'éclairer. Ils entrent systématiquement en résonance avec le monde environnant, posent question, interpellent, produisent des effets sur la vie des citoyens, détenteurs d'expertises profanes et immédiates, certes, mais qui réfléchissent, réagissent, débattent, contribuent à redéfinir, à réinterroger et à redynamiser ces mêmes savoirs qui apparaissent avant tout comme supports cognitifs permettant d'habiter le monde, d'y vivre. En effet, plus le monde questionne, interpelle, voire « insupporte », plus se pose la question des supports aux réponses à apporter aux défis quotidiens de ce monde. Supports cognitifs, certes, mais également subjectifs pour rendre la vie « tenable » dans un monde incertain.

Dès le départ, la dynamique mise en place par la Maison des Sciences de l'Homme s'est défiée des binarités structurantes tant elle a privilégié les partenariats, les dialogues et les échanges de savoirs. Associant à chaque action des partenaires issus du monde extérieur, elle travaillait ainsi d'emblée avec des acteurs à la fois demandeurs de collaborations avec l'université et à la fois offreurs de services. Ces acteurs étaient en quête de « supports », comme si derrière les différentiels cognitifs structurants (offre-demande, juste-injuste, égal-inégal, etc.) apparaissaient des inquiétudes existentielles relatives à la vie elle-même et à son plein déploiement, comme si « l'inconsistance » (Martuccelli, 2011 : §131) ou l'inconfort positionnel qu'offrent désormais ces grandes dichotomies structurantes et inhérentes à la modernité s'ouvraient dorénavant sur « l'ex-position » permanente, celle liée à la vulnérabilité face à la mort, à la maladie, aux accidents, aux attentats.

Cette dimension existentielle, bien présente dans l'engouement actuel pour les débats publics, se retrouve dans de nombreux domaines de la vie sociale mais également dans le champ des politiques publiques traversées par une nouvelle économie morale de la vulnérabilité. Il n'est pas anodin de relever combien les figures de la victime et de la personne vulnérable occupent aujourd'hui une place non négligeable

en matière de politiques publiques. Elles deviennent les figures nodales autour desquelles se cristallise toute une dynamique de mise en forme des politiques actives et participatives. La diversité des entraves et des handicaps est précisément mise en avant là où l'État moderne visait autrefois à les gommer, à les neutraliser pour permettre aux individus d'exister socialement en tant que sujets égaux. Désormais, le différentiel de positions en termes d'inégalités sociales, économiques, culturelles se déplace et, de manière concrète, vers la question même de l'existence et du supportable. L'économie morale de la vulnérabilité se veut aussi une morale empirique privilégiant le sentiment pratique plutôt que la raison. Elle préfère les réponses concrètes, ancrées et singulières plutôt que les grandes causes et les prises de position purement idéologiques, comme si s'engager dans la cité, c'était avant tout supporter la cité. La supporter dans ses attentes et ses aspirations, ses inquiétudes aussi.

### **Sciences supportables, sciences insupportables**

Mais ce double mouvement d'existentialisation du social et de socialisation de l'existentiel sur lequel s'est appuyé le développement de la Maison des Sciences de l'Homme n'est pas indépendant d'une évolution des modes de connaissance, loin s'en faut, tant les liens entre sciences et société se voient dorénavant profondément interrogés. Ainsi que le montrent Jacques Commaille et Françoise Thibault (2014), nous assistons aujourd'hui à l'avènement d'un nouveau régime de connaissance, différent du précédent. Un régime qui s'était alors essentiellement appuyé, aux siècles passés, sur un mouvement de différenciation nette, voire d'opposition entre sciences de l'esprit et sciences de la nature. On assiste désormais, affirment les auteurs, à une réelle porosité entre les frontières, les sciences humaines et sociales contribuant à une redéfinition de la place et de la définition même des sciences au sein de la société. Ainsi, les questions liées à l'environnement, à l'exploitation des terres et des ressources naturelles, au réchauffement climatique, si elles sont habituellement abordées à travers le prisme des sciences physiques, chimiques et biologiques, peuvent de moins en moins être dissociées d'enjeux politiques, éthiques et sociétaux. À titre d'exemple, on retiendra que les 17 objectifs du développement durable identifiés par

l'ONU s'ouvrent largement sur des enjeux de société autour de thèmes tels que la lutte contre la pauvreté, la justice, l'éducation, l'égalité entre les sexes, la réduction des inégalités, un travail décent et des emplois de qualité, etc. La santé, la qualité de l'eau, la sécurité alimentaire, la transition énergétique appellent des pratiques de gestion durable des ressources et une prise en compte des comportements humains. Les enjeux planétaires contemporains nécessitent désormais une attention conjointe au monde de la nature et de la terre mais également au monde humain, là où autrefois, ils étaient envisagés de manière disjointe et séparée. Ce glissement d'un régime de connaissance disjonctif à un mode conjonctif où « les sciences humaines et sociales participent pleinement à la redéfinition de ce que sont les sciences au cœur de notre société » (Commaille & Thibault, 2014 : 14) s'appuie sur une prise de conscience progressive d'une « indissociabilité » des enjeux technologiques et naturels aux enjeux liés à l'existence. Une existence de plus en plus mise à l'épreuve, vulnérable, face à un monde de la nature, des techniques et du vivant lui-même vulnérable.

À travers ce glissement d'un régime de connaissance à l'autre se voient remis en cause les découpages disciplinaires hérités des siècles passés au profit d'un questionnement reposant sur une science plus globale et plus ouverte. Mais cette évolution des régimes de connaissance partagée aussi bien dans le monde des sciences que dans le monde des sciences humaines et sociales, s'est déclinée de manière spécifique au niveau de ces dernières. Alors que le régime précédent était principalement caractérisé par un alignement sur les théories critiques, sur les cloisonnements des champs et des disciplines et sur la crainte permanente d'une instrumentalisation des connaissances, le régime contemporain se décline sur base d'une triple exigence que Commaille et Thibault (2014) identifient autour des points suivants : 1) une identité propre mais plurielle des sciences humaines et sociales (diversité des objets, des théories, des méthodes, des approches, etc.) ; 2) un travail de réflexivité permanente sur les conditions de production, de diffusion des savoirs et de leur statut au sein des sociétés démocratiques ; 3) la capacité d'implication des savoirs des sciences humaines et sociales dans la mobilisation des savoirs issus des autres sciences. Nombre de causes militantes ont ainsi forcé les portes

de l'université pour y faire entrer de nouvelles thématiques et inspirer de nouveaux champs de recherche en matière de sexualité, de santé, d'environnement, de climat, etc. Elles ont contribué à la circulation des savoirs dans l'enseignement universitaire mais aussi vers le monde extérieur. Fondamentalement, des sciences impliquées sont des sciences tournées vers des coopérations larges et complexes entre universités, laboratoires, centres de formation, entreprises, associations, collectivités. Elles contribuent à la diffusion de connaissances ouvertes, pas seulement orientées vers l'action en soi, mais vers les supports cognitifs nécessaires à cette action.

Sans doute l'écho rencontré par le projet développé autour de la Maison des Sciences de l'Homme de Liège doit-il se comprendre à l'aune d'une évolution majeure. Il venait en quelque sorte se positionner à contre-pied d'une tendance à la disjonction croissante entre centres de décision et milieux de vie et même entre centres de production des connaissances et les populations. Si dans le régime précédent, il s'agissait de *ne pas désespérer Billancourt*, avec le régime conjonctif actuel, il s'agirait de *supporter la cité* plutôt que de la critiquer de manière systématique, de l'appuyer, pour rendre le monde supportable. Produire des sciences du supportable, en somme, face à des « sciences insupportables », en surplomb, purement déductivistes et *evidence based*. L'écho rencontré par le projet de la Maison des Sciences de l'Homme nous invite à prendre en considération non seulement l'importance des expertises citoyennes mais aussi les aspirations en provenance des formes organisées de la société civile en vue d'être associées à ce qui fait la science, à ce qu'elle produit et aux effets qu'elle génère sur le quotidien. Ce n'est qu'à ce prix qu'elles pourront se tourner vers les énormes défis du durable et du supportable qui les attendent tout au long de ce siècle.

\*

### **Et s'il nous fallait supporter Billancourt ?**

Mais cette insistance sur les supports n'est en rien une question superficielle. Au contraire. Comme le montre Martuccelli (2011 : §115), l'existence des supports ne se réduit ni à une question de construction identitaire ni à une question de ressources économiques, sociales ou autre. Se joue bien là, autour de l'articulation entre fragilité individuelle et supports collectifs<sup>9</sup>, « un problème central ouvrant à une conversion inédite entre questions existentielles et sociales ». Toutefois, la reconnaissance de l'existence de supports apparaît comme une véritable altération<sup>10</sup> du projet moderne et libéral d'un individu souverain, autosuffisant, libre, autonome et maître de lui-même. En effet, les supports le constituent et en même temps l'invalident aussitôt en tant qu'individu libre, susceptible de se tenir seul et d'agir par lui-même. Il y a là, derrière toute cette « imagerie anthropologique », le postulat philosophique et politique indémontrable d'un individu souverain, préexistant à toute interaction. Et c'est au cœur de ces contradictions mêmes, de cette altération liée à l'existence de supports nécessaires à cet individu conçu telle une monade autoportée – mais au projet manifestement insuffisant – que trouve à se déployer une autre « vision accentuant, dès la conception même du sujet politique, une ouverture et une sollicitude envers les autres » (2011 : §116). Des autres saisis à travers leurs fragilités respectives qu'il s'agit de supporter, comme on supporterait Billancourt plutôt que de la désespérer.

Tout notre propos aura été de montrer combien cette interrogation s'inscrit dans un glissement de régime de connaissance qui interpelle le positionnement des sciences humaines et sociales et plus largement des sciences. Mais glissement ne signifie pas une fin ou une limite en soi. Un régime de connaissance ne remplace pas l'autre, il en relève les contradictions, ouvre des pistes, met les savoirs à l'épreuve, déplace le regard et force les interrogations sur les profonds changements en cours

---

<sup>9</sup> Par supports collectifs, Martuccelli entend « des facteurs matériels ou symboliques, proches ou lointains, conscients ou inconscients, activement structurés ou passivement subis, toujours réels dans leurs effets, et sans lesquels, à proprement parler, il ne pourrait pas y avoir d'individu » (2011 : §116).

<sup>10</sup> Pour sa part, Martuccelli parle d'« altérité ».

en nous amenant à articuler les connaissances aux attentes morales et subjectives. Ce qui frappe à nos portes est toutefois fait d'inquiétudes, de débordements excessifs potentiels, de sentiment d'abandon, de rejet, au nom précisément non plus d'un glissement mais d'un basculement, d'une sortie pure et simple de régime, faisant croire que si les intellectuels et si les institutions ne nous soutiennent plus, c'est qu'ils ne sont tout simplement plus là, sont devenus inutiles, voire démissionnaires. Comme s'ils avaient abandonné leurs places et positions...

L'heure est à l'écoute, au dialogue des connaissances, aux supports cognitifs, institutionnels et moraux pour répondre aux attentes existentielles, tant il y a urgence pour les sciences humaines et sociales.

### Références bibliographiques

- BRAHY R., VRANCKEN D., 2016. « Les savoirs à l'épreuve d'une société en mouvement. Le cas de la maison des Sciences de l'Homme de l'Université de Liège », *Dérivations*, 2, p. 94-99.
- COMMAILLE J., THIBAUT FR., 2014. *Des sciences dans la Science*, Paris, Athena.
- GENARD J.-L., 2007. « Capacités et capacitation : une nouvelle orientation des politiques publiques ? » in F. Cantelli & J.-L. Genard (dir.), *Action publique et subjectivité*, Paris, LGDJ, p. 41-64.
- LEWIS N., VRANCKEN D., 2017. « Vulnérabilités sociales, vulnérabilités de l'environnement », *Ethica*, 20 (2), p. 169-176.
- MARTUCELLI D., 2011. « Une sociologie de l'existence est-elle possible ? », *SociologieS* [En ligne]. Mis en ligne le 18/10/2011 (consulté le 09/09/2019). URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/3617>
- VRANCKEN D., 2010. *Le Nouvel Ordre protectionnel*, Paris, Parangon.